

VOURLES CONSEIL MUNICIPAL

Nouvelles réglementations pour les salles municipales

Jeudi, les règlements intérieurs de diverses structures municipales ont été modifiés et soumis au vote des élus. Notamment, la réglementation des salles de réception et des structures petite enfance et scolaire.

■ Pour les salles de réception

Le maire, Serge Fages, rappelle que l'utilisation de ces salles nécessite le rappel de certaines règles concernant l'hygiène, la sécurité et la discipline. « La jauge est de 150 personnes par salle et pas au-delà. Celle-ci a été déterminée par les pompiers et le service technique de la mairie. Concernant les jours et heures de remise des clés, les usagers pourront avoir la jouissance des salles du samedi matin, 8 heures, au dimanche, 20 heures. Nous aurons une tolérance uniquement pour le remplissage des réfrigérateurs, dès le



■ Trois salles de Maison Forte peuvent être louées pour des événements privés mais une réglementation plus stricte a été votée, jeudi, lors du conseil municipal. Photo Laurence SACCU

vendredi soir, a-t-il signalé. Ces salles sont souvent utilisées pour les activités des différentes associations et ce serait les pénaliser que d'en autoriser l'occupation avant

le samedi matin. »

■ Portail familles

Elyane Clop, adjointe au Scolaire, précise : « Nous avons mis en place le paie-

ment par prélèvement automatique via le portail familles. L'objectif est de faciliter le travail comptable et de parer aux éventuels retards de paiement. »

■ Recensement de la population

Du 19 janvier au 18 février 2017, six agents de recensement se rendront aux domiciles des Vourlois pour une mise à jour des effectifs. En 2012, le recensement faisait état de 3 129 personnes. Un appel à candidature sera lancé dans les semaines à venir.

■ Mutualisation de commandes entre les communes de la communauté de communes

Les cinq communes de la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) ont pris la décision de mutualiser leurs commandes afin de bénéficier de prix attractifs dans une même famille d'achats. Elles concerneront, entre autres, l'achat de produits d'entretien, de fournitures de puériculture, de maintenance ou encore de matériel informatique.

IRIGNY

Gendarmerie : ils quittent la brigade d'Irigny



■ Leurs collègues et les élus ont tenu, jeudi, à leur témoigner beaucoup de sympathie. Photo Robert LOMBARD

Mutés à leur demande, l'adjudant-chef Stéphane Loubat, l'adjudant David Dueso et le maréchal des logis-chef Didier Revelli quittent la brigade d'Irigny cet été. Adjoint en titre du lieutenant Frédéric Verdet, commandant la brigade, Stéphane Loubat est nommé en Martinique. Venant du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) de Givors, en 2013, il a assuré pendant huit mois, l'intérim du commandement de la brigade. Affecté depuis onze ans à la brigade, le deuxième adjoint David Dueso, amicalement surnommé "Le Bordelais" par ses amis en raison de ses origines, est nommé dans la Gironde, à Lacanau. Un retour au pays souhaité mais pas forcément dans une brigade plus tranquille. Présent depuis juillet 2011, Didier Revelli retourne dans la capitale où il a déjà passé une grande partie de sa vie professionnelle. Les trois militaires ont été salués par le chef d'escadron Thierry Drouard, commandant la compagnie de Givors et Frédéric Verdet, commandant la brigade d'Irigny. Leur passage laissera de bons souvenirs sur la commune. Leurs remplaçants ne sont pas encore nommés.

VERNAISON

Fermeture du pont de Vernaison en août

Dans le cadre d'une importante opération de renouvellement des voies ferrées entre Lyon et Givors, le passage à niveau de Vernaison sera temporairement fermé à la circulation. Pendant cette même période, le pont de Vernaison sera également fermé pour une remise en état des joints :

- ▶ 24 heures sur 24, du lundi 10 au mardi 18 août,
- ▶ les nuits du lundi au samedi, du 18 août au 29 août, entre 20 h 30 et 6 heures. Une déviation sera mise en place pendant les travaux.

PRATIQUE Renseignements au 04.78.46.07.45 ou accueil@mairie-vernaison.fr

Ets
Geay Giroud
Marbrerie Depuis 1927
Pompes funèbres

- Pose tout caveau 48h pour inhumation
- Fabrication de monuments dans nos ateliers et pose tous cimetières
- Restauration

Tassin la Demi-Lune
21, Av Mathieu Misery
Tél : 04 78 34 32 73
geay.giroud@wanadoo.fr